

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, October 30, 2025

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 10:32 a.m. [ET] to examine and report on such issues as may arise from time to time relating to legal and constitutional matters generally.

**Senator David M. Arnot (Chair)** in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning, honourable senators. I declare open this meeting of the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs. I'm David Arnot. I'm a senator from Saskatchewan, and I'm the chair of this committee.

[*Translation*]

**Senator Miville-Dechêne:** Julie Miville-Dechêne.

[*English*]

**Senator Tannas:** Scott Tannas, Alberta.

[*Translation*]

**Senator Oudar:** Manuelle Oudar.

[*English*]

**Senator Prosper:** Paul Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

**Senator K. Wells:** Kristopher Wells, Alberta, Treaty 6 territory.

**Senator Simons:** Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory. I'm a guest here.

**Senator Pate:** Kim Pate. I live here in the unceded, unsurrendered, unreturned territory of the Anishinaabe Algonquin Nation.

[*Translation*]

**Senator Clement:** Bernadette Clement from Ontario.

[*English*]

**Senator Busson:** My name's Bev Busson, British Columbia.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** Raymonde Saint-Germain from Quebec.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 30 octobre 2025

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 10 h 32 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général.

**Le sénateur David M. Arnot (président)** occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour, honorables sénateurs. Je déclare ouverte la séance du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Je m'appelle David Arnot. Je suis sénateur de la Saskatchewan et président du comité.

[*Français*]

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Julie Miville-Dechêne.

[*Traduction*]

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

[*Français*]

**La sénatrice Oudar :** Manuelle Oudar.

[*Traduction*]

**Le sénateur Prosper :** Paul Prosper, de la Nouvelle-Écosse, territoire des Mi'kmaqs.

**Le sénateur K. Wells :** Kristopher Wells, de l'Alberta, territoire du Traité n° 6.

**La sénatrice Simons :** Paula Simons, de l'Alberta, territoire du Traité n° 6. Je suis ici à titre d'invitée.

**La sénatrice Pate :** Kim Pate. Je vis ici, sur le territoire non cédé, non abandonné et non restitué de la nation algonquine anishinabe.

[*Français*]

**La sénatrice Clement :** Bernadette Clement, de l'Ontario.

[*Traduction*]

**La sénatrice Busson :** Je suis Bev Busson, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[English]

**The Chair:** Colleagues, before we turn to the main item on today's agenda, I'd like to give you a brief update following yesterday's meeting. The steering committee met yesterday, and we will take the committee's decision to reinvite Ethical Capital Partners to appear under oath under advisement. We'll be consulting with legal counsel, the committee clerk and the analysts on recommended next steps. As this extends the committee's study of Bill S-209, the clause-by-clause consideration, which was originally planned for Wednesday, will be postponed until further notice.

In that regard, the clerk has spoken to Senator Pate — as I have too — and Senator Pate is available to start the study of Bill S-205 on Wednesday, November 5. There are two panels set for that day. Also, there are two panels suggested for the second day, which would be Thursday, November 6. If it's the committee's wish, we'll commence that study accordingly.

**Senator Simons:** The meeting is not cancelled; it's just a change in the witnesses, right?

**The Chair:** Clause by clause for Bill S-209 is, in fact, cancelled.

**Senator Simons:** No, but the meeting itself is not cancelled.

**The Chair:** The note will come out later today.

**Senator Simons:** I was reorganizing my schedule on the assumption that we weren't meeting, but now I'll "dis-reorganize" it.

**The Chair:** That's a good idea. We discussed this last night, and this is why I gave you this information this morning. We're ready to go on to Bill S-205. That's what I'm saying. You'll receive notice of that shortly.

As chair, I was instructed to write a letter to the Minister of Justice concerning the meeting that was held last week regarding a bill that was presented in the other place. In discussions with the GRO, I have been advised that there was a miscommunication or misunderstanding, and there was no intention of supplanting or usurping the common practice of having a Senate briefing by the GRO, and perhaps the minister, on any bill they might come forward with. The idea was that this was an opportunity for senators or their staff who might be available to learn about a new bill being presented in the other place.

As we know, when bills are presented, they don't usually come out of the House of Commons intact, and there are amendments, et cetera. I'd just like to assure you that there was no intention to supplant the usual practice.

[Traduction]

**Le président :** Chers collègues, avant de passer au sujet principal à l'ordre du jour, j'aimerais faire le point, brièvement, par rapport à la réunion d'hier. Le comité directeur s'est réuni hier. Nous allons prendre en délibéré la décision du comité de réinviter Ethical Capital Partners à comparaître sous serment. Nous allons consulter les conseillers juridiques, le greffier et les analystes pour obtenir leur avis sur les prochaines étapes recommandées. Puisque ces démarches prolongent notre examen du projet de loi S-209, l'étude article par article, qui devait avoir lieu mercredi, est reportée jusqu'à nouvel ordre.

À cet égard, le greffier s'est entretenu — et moi aussi — avec la sénatrice Pate. Elle est prête à commencer l'étude du projet de loi S-205 le mercredi 5 novembre. Nous recevrons deux groupes de témoins ce jour-là. Deux groupes de témoins sont aussi proposés pour le deuxième jour, soit le jeudi 6 novembre. Si le comité le veut bien, nous commencerons ainsi cette étude.

**La sénatrice Simons :** La réunion n'est pas annulée, ce n'est qu'un changement de témoins; c'est bien cela?

**Le président :** L'étude article par article du projet de loi S-209 est effectivement annulée.

**La sénatrice Simons :** Oui, mais la réunion elle-même n'est pas annulée.

**Le président :** L'avis sera envoyé aujourd'hui.

**La sénatrice Simons :** J'ai réorganisé mon horaire en tenant pour acquis que la réunion était annulée; maintenant, je vais devoir le réorganiser à nouveau.

**Le président :** C'est une bonne idée. Nous en avons parlé hier, et c'est la raison pour laquelle je vous transmets ces renseignements ce matin. Nous sommes prêts à passer au projet de loi S-205. C'est ce que je suis en train de vous dire. Vous recevrez l'avis sous peu.

Par ailleurs, à titre de président, j'ai reçu l'instruction d'écrire une lettre au ministre de la Justice concernant la réunion tenue la semaine dernière au sujet d'un projet de loi déposé à l'autre endroit. Au cours de mes échanges avec le BRG, on m'a informé qu'il y avait eu malentendu : on n'a pas l'intention de modifier la pratique courante d'offrir une séance d'information au Sénat, donnée par le BRG ou le ministre, sur tout projet de loi qu'il présente. Il s'agissait en fait d'une occasion pour les sénateurs ou leurs employés qui étaient disponibles d'en apprendre plus sur un nouveau projet de loi déposé à l'autre endroit.

Comme vous le savez, normalement, les projets de loi déposés à la Chambre des communes ne nous parviennent pas tels quels; des amendements y sont apportés, par exemple. Je veux juste vous assurer qu'on n'a pas l'intention de modifier la pratique courante.

**Senator Batters:** Thank you for letting us know about that. I wanted to make the point that the email from the minister did say, "Dear parliamentarians." I'm not sure if the minister realizes that parliamentarians include senators, but I'm glad to hear they've recognized the error of their ways, and I look forward to receiving further notice about when they can brief us on this, because, as I mentioned at the committee last week, I also sent an email to the minister, cc'd the Senate government leader, and to this day still haven't received a response, so I'm glad they responded to the committee.

**The Chair:** Colleagues, we're meeting in public under our general order of reference to discuss the committee's future business, namely, the consideration and selection of topics for special studies. I would like to once again thank the members for taking time to share their ideas and suggestions. Members have received a list of proposed studies circulated by the clerk, and for today's purposes, I propose we briefly review each proposal in turn, followed by an open discussion on which study the committee would like to undertake first.

In that regard, I want to ensure that everyone is aware that there are six proposed studies. Senator Oudar has proposed a study. Did everyone receive a copy of that? I'll be asking Senator Oudar to speak to her study as one of the six.

[Translation]

**Senator Oudar:** I will speak when you discuss your proposal regarding the Criminal Code, because my proposal would be to add a victim-centred perspective rather than conducting a separate study. I will speak to add to the various angles in your proposal so that we also examine the whole issue of victims, because the committee has heard a lot over the past year.

Thank you. I reserve my right to speak later. I withdraw my own proposal. Sorry for the confusion. I take responsibility for that.

[English]

**The Chair:** Is it the committee's wish to proceed to discuss these proposed studies in the order they are presented?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Okay, then I'll speak to this study that I'm proposing.

You've seen the copy. In legal circles, this idea of modernizing and revising the Criminal Code has been well known and longstanding; it's an acute situation. I was advised by

**La sénatrice Batters :** Je vous remercie de nous en avoir fait part. Je tiens à souligner que le courriel du ministre disait bien : « Chers parlementaires ». Je ne sais pas si le ministre est conscient du fait que les sénateurs sont aussi des parlementaires, mais je suis heureuse d'apprendre qu'ils ont reconnu leur erreur. Il me tarde de recevoir des détails sur la date à laquelle ils pourront nous donner une séance d'information à ce sujet, car, comme je l'ai mentionné au comité la semaine dernière, j'ai moi aussi envoyé un courriel au ministre, que j'ai transmis en copie conforme au leader du gouvernement au Sénat, et je n'ai toujours pas reçu de réponse à ce jour. Je suis donc heureuse qu'ils aient répondu au comité.

**Le président :** Chers collègues, nous nous réunissons en public conformément à notre ordre de renvoi général pour discuter des travaux futurs du comité, et plus précisément pour examiner et choisir des sujets d'études spéciales. Je tiens à remercier une fois de plus les membres du comité d'avoir pris le temps de transmettre leurs idées et leurs suggestions. Les sénateurs ont reçu la liste des études proposées que le greffier a distribuée. Aujourd'hui, je suggère que nous examinions brièvement chaque proposition, puis que nous discutions de l'étude que le comité aimerait entreprendre en premier.

À cet égard, je tiens à m'assurer que tout le monde sait que six études ont été proposées. La sénatrice Oudar a proposé une étude. Avez-vous tous reçu une copie de sa proposition? Je vais demander à la sénatrice Oudar de nous parler de son étude, qui fait partie des six études proposées.

[Français]

**La sénatrice Oudar :** Je vais prendre plutôt la parole quand vous allez parler de votre proposition par rapport au Code criminel, parce que ma proposition serait plutôt d'ajouter un angle axé sur la victime plutôt que de faire une étude à part. Je prendrai la parole pour ajouter aux divers angles qui sont dans votre proposition afin que l'on examine aussi toute la question des victimes, parce que le comité a entendu beaucoup de choses au cours de la dernière année.

Merci. Je réserve mon droit de parole pour tout à l'heure. Je retire ma propre proposition. Désolée de la confusion. J'en prends la responsabilité.

[Traduction]

**Le président :** Le comité est-il d'accord pour discuter de ces propositions d'études dans l'ordre où elles sont présentées?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** D'accord. Je vais donc parler de cette étude que je propose.

Vous avez vu le document. Dans les milieux juridiques, l'idée de la modernisation et de la révision du Code criminel est bien connue et existe depuis longtemps; la situation est grave. L'un

one of the proposed witnesses Professor Kent Roach that he actually doesn't ask his first-year criminal law students to read the Criminal Code; he actually tells them not to buy it. That's an indication of the serious nature of the way the Criminal Code has grown. It has become convoluted, and many academics and practitioners have said that it's a serious matter.

I'm not proposing the actual revision of the Criminal Code, of course. I'm just saying that the committee could have a number of witnesses come forward to discuss the serious nature of the problem and present methods in which it could be addressed.

There are four methods that might likely come out of the discussion: One is a recommendation that a royal commission be enacted; a second is a specific task force; a third could be a reference to the Council of Canadian Academics; and fourth — but not in any order of preference — there could be a recommendation that the Law Commission of Canada undertake such a study.

If such a study were to occur, it would be comprehensive and would take a significant amount of resources to fund it. It would take some time — probably at least one, two or three years, one would expect.

The purpose of what I was proposing is just to identify the issue and invite the Minister of Justice to address it by coming up with a mechanism to, in fact, revisit the Criminal Code and see that it is advised. I don't have any other comments to make.

Senator Oudar wanted to speak to this, and I'm happy to let her advise us. She wants to ensure that one aspect — the study of the victims of crime — is included in such a study.

*[Translation]*

**Senator Oudar:** I completely agree with your proposal. I second it. It is in line with what you want to do. It is an angle that better covers what we have heard in committee over the past few months, namely that victims not only want to be better informed, but also want to have a different role in the judicial process. We will certainly also address the whole issue of sentencing, which victims want to see improved.

In terms of the justice system, we are now looking at innovative solutions. In addition to prison sentences, there are other options, including diversion from the justice system for certain minor offences. Victims are calling for alternative measures. We need to listen to representatives of Canadian associations that represent victims of crime.

des témoins proposés — le professeur Kent Roach — m'a confié qu'il ne demande pas à ses étudiants de première année en droit pénal de lire le Code criminel; il leur dit en fait de ne pas l'acheter. Cela montre bien l'ampleur du problème entourant le Code criminel. Il est devenu complexe, et de nombreux universitaires et professionnels ont déclaré qu'il s'agissait d'une question sérieuse.

Je ne propose pas, bien sûr, de procéder à une révision concrète du Code criminel. Je dis simplement que le comité pourrait inviter plusieurs témoins afin de discuter de la gravité du problème et de présenter des moyens pour y remédier.

Quatre méthodes pourraient sans doute ressortir de la discussion. La première est une recommandation visant à mettre en place une commission royale. La deuxième est la création d'un groupe de travail précis. La troisième pourrait être un renvoi au Conseil des académies canadiennes. Enfin, la quatrième — ces méthodes ne figurent pas par ordre de préférence — pourrait être une recommandation visant à ce que la Commission du droit du Canada entreprenne une telle étude.

Si cette étude devait aller de l'avant, elle serait exhaustive et nécessiterait des ressources considérables. On pourrait s'attendre à ce qu'elle prenne un certain temps : probablement au moins un an, deux ans ou même trois ans.

Ma proposition vise simplement à préciser le problème et à inviter le ministre de la Justice à y remédier en mettant en place un mécanisme permettant de revoir le Code criminel et de s'assurer qu'il est sensé. Je n'ai pas d'autres commentaires.

La sénatrice Oudar souhaitait s'exprimer à ce sujet, et je suis heureux de lui donner la parole. Elle veut s'assurer que l'étude sur les victimes d'actes criminels fera partie de cette étude.

*[Français]*

**La sénatrice Oudar :** Je suis tout à fait d'accord avec la proposition que vous faites. Je la seconde. Cela s'inscrit dans ce que vous souhaitez faire. Il s'agit d'un angle qui couvre davantage ce qu'on a entendu au comité au cours des derniers mois, notamment que les victimes souhaitent non seulement être mieux informées, mais aussi avoir une participation différente dans le cadre du processus judiciaire. Nous allons sûrement traiter aussi de toute la question des peines que les victimes souhaitent voir s'améliorer.

Au chapitre du système de justice, on est rendu à des solutions innovantes. Outre les peines d'incarcération, il y a d'autres options, dont la déjudiciarisation de certains délits mineurs. Les victimes réclament qu'on ait des moyens alternatifs. Il faut entendre des représentants d'associations canadiennes qui représentent les victimes d'actes criminels.

[English]

**The Chair:** I fully agree with what Senator Oudar is saying, so perhaps we could amend the proposal with that idea in mind. Sentencing and diversion at the earliest opportunity out of the criminal justice system into other resources so that people don't move into the criminal justice system is a very important point.

**Senator Batters:** Thank you, chair, for bringing this forward. It's very important to do, and I appreciate the way you've set it out. If we were trying to actually suggest a series of revisions to the Criminal Code, that would take many more meetings than what you have proposed, but this is a very important way to get something that is critical for the criminal justice system in Canada rolling and provide some good evidence on that.

Before I make my next point, I want to thank Senator Oudar for bringing forward the victims' part. That's an important part of that. Too often, victims are forgotten in the criminal justice system, so it's important to bring their perspectives into this.

Chair, were you saying that you also propose to have the Minister of Justice come to the study? I might have heard you incorrectly, because it didn't say it in your proposal, but perhaps I don't have the most recent version of your proposal in front of me today.

**Senator Arnot:** I don't believe I proposed that the Minister of Justice appear. The Minister of Justice might be the recipient of the recommendations.

**Senator Batters:** Right. Okay, thank you.

**Senator K. Wells:** Chair, I certainly support the proposal and the importance of it.

Building on Senator Oudar's comments, we also need a strong focus to hear from the communities that are disproportionately impacted by the Criminal Code. Racialized communities are heavily impacted. I note that the Indigenous community is listed, but more consultation would be required from that community as well as from the 2SLGBTQI+ community, as well. Those are a few that come to mind.

**The Chair:** Those are good ideas.

This proposal, if it's accepted, could be amended to ensure that we include all the components the committee wants to see studied.

**Senator Simons:** I want to start with a technical question. I don't know what the rules say, but it's generally protocol that we have these discussions in camera. As a former journalist, I don't

[Traduction]

**Le président :** Je suis tout à fait d'accord avec ce que dit la sénatrice Oudar. Ainsi, nous pourrions peut-être modifier la proposition en conséquence. La détermination de la peine et la déjudiciarisation... Il faut, le plus tôt possible, recourir à d'autres ressources afin d'éviter que les gens ne se retrouvent dans le système de justice pénale. C'est un point très important.

**La sénatrice Batters :** Je vous remercie, monsieur le président, d'avoir proposé cette étude. Elle est très importante, et j'ai bien aimé la façon dont vous l'avez présentée. Si nous voulions proposer une série de modifications au Code criminel, nous aurions besoin d'un bien plus grand nombre de réunions que ce que vous avez proposé. Cela dit, cette étude est une façon très importante d'entamer un travail essentiel pour le système de justice pénale au Canada et de fournir d'excellents témoignages à cet égard.

Avant de passer au point suivant, je tiens à remercier la sénatrice Oudar d'avoir soulevé la question des victimes. C'est un aspect important de cette étude. Trop souvent, les victimes sont oubliées dans le système de justice pénale; il est donc important d'inclure leur point de vue.

Monsieur le président, avez-vous dit que vous proposiez également que le ministre de la Justice participe à l'étude? J'ai peut-être mal entendu, car cela ne figurait pas dans votre proposition, mais je n'ai peut-être pas la version la plus récente de votre proposition sous les yeux aujourd'hui.

**Le sénateur Arnot :** Je ne crois pas avoir proposé que le ministre de la Justice comparaisse. Le ministre de la Justice pourrait recevoir les recommandations.

**La sénatrice Batters :** Bien sûr. D'accord, merci.

**Le sénateur K. Wells :** Monsieur le président, j'appuie sans réserve cette importante proposition.

Pour faire suite aux commentaires de la sénatrice Oudar, nous devons également nous assurer d'entendre les communautés qui sont touchées de manière disproportionnée par le Code criminel. Les communautés racisées sont durement touchées. Je vois que la communauté autochtone figure dans la liste, mais il faudrait consulter davantage cette communauté ainsi que la communauté 2SLGBTQI+. Ce sont là quelques exemples qui me viennent à l'esprit.

**Le président :** Ce sont de bonnes idées.

Si cette proposition est acceptée, elle pourrait être modifiée pour inclure tous les éléments que le comité souhaite examiner.

**La sénatrice Simons :** J'aimerais commencer par une question technique. Je ne sais pas ce que prévoit le Règlement, mais il est généralement d'usage que ces discussions se déroulent

object to not being in camera, but I wanted to ensure that we are doing this properly, because I've never been on a committee discussing future studies that wasn't in camera. Perhaps the clerk can just clarify that.

**The Chair:** The steering committee discussed this, and the clerk has advised me in the past — and he just advised me again — that this procedure is allowed; we can have these discussions in public. If somebody wanted to move to have it in camera, I think we would entertain that, if there's a reason for it.

**Senator Simons:** I wanted to clarify that so that anybody else who might have misunderstood that we were in camera is aware that we are not.

At the end of many of our observations, we have said that the Criminal Code is in desperate need of a review. We're not going to review the Criminal Code, so we're going to do a study about why there should be a study. I'm not entirely sure about this proposal. It would be an enormous undertaking, and at the end of the day, we would be advising them to do what we have always advised them to do.

I'm keeping an open mind about this, but I'd like to hear all the proposals before we decide upon any one of them.

**The Chair:** Just to clarify, the nub of the proposal is to bring it to the attention of the public and the Minister of Justice that something needs to be done. It's an acute issue. There may be some suggestions as to how it be accomplished, but that's the extent of what I'm proposing.

**Senator Clement:** I take the point made by Senator Simons. I understand that, but I'm quite supportive of this idea of taking steps toward the big thing, and the big thing could be taken on, as you said, Mr. Chair, by a royal commission or law reform, but this conversation can start happening here.

I'm going to thank Senator Oudar for bringing up the victim component. I want to talk about persons with vulnerabilities as well. That's an additional piece. When someone is a victim, there are additional vulnerabilities for certain groups, and I want to comment, Mr. Chair, on your list of witnesses. I like everyone on that list, but it certainly doesn't represent the communities that are overrepresented in the prisons.

à huis clos. En tant qu'ancienne journaliste, je ne m'oppose pas à ce que la réunion soit publique, mais je voulais m'assurer que nous procédions de la bonne façon, puisque je n'ai jamais participé à une réunion de comité où l'on discutait d'études à venir sans le faire à huis clos. Le greffier pourrait peut-être éclaircir ce point.

**Le président :** Le comité directeur en a discuté, et le greffier m'a déjà dit par le passé — et il vient de me le rappeler — que nous pouvons procéder de la sorte; nous pouvons tenir ces discussions en public. Si quelqu'un souhaitait que l'on passe à huis clos, je pense que nous pourrions l'envisager, s'il y avait une bonne raison de le faire.

**La sénatrice Simons :** Je tenais à préciser les choses afin que toute personne qui aurait pu croire que nous étions à huis clos sache que ce n'est pas le cas.

À la fin de bon nombre de nos observations, nous avons déclaré qu'il fallait absolument procéder à une révision du Code criminel. Ce n'est pas ce que nous allons faire; nous allons plutôt mener une étude pour déterminer pourquoi un tel examen devrait être effectué. Je ne suis pas tout à fait convaincue que nous devrions aller de l'avant avec cette proposition. Ce serait une entreprise colossale et, au bout du compte, nous leur conseillerions de faire ce que nous leur avons toujours conseillé de faire.

Je garde l'esprit ouvert à ce sujet, mais j'aimerais entendre toutes les propositions avant de prendre une décision sur l'une ou l'autre d'entre elles.

**Le président :** À titre de précision, l'essentiel de la proposition consiste à attirer l'attention du public et du ministre de la Justice sur le fait qu'il faut agir. Il s'agit d'un grave problème. Il y aura peut-être des suggestions sur la manière de procéder, mais c'est tout ce que je propose.

**La sénatrice Clement :** Je comprends le point soulevé par la sénatrice Simons. Je le comprends, mais je suis tout à fait favorable à l'idée de prendre des mesures en vue d'opérer un grand changement. Ce grand changement pourrait être mis en œuvre, comme vous l'avez dit, monsieur le président, par une commission royale ou en procédant à une révision du Code criminel, mais cette conversation peut commencer ici.

Je tiens à remercier la sénatrice Oudar d'avoir parlé des victimes. Je voudrais aussi parler d'un autre élément : les personnes vulnérables. Pour certains groupes, le fait d'être une victime entraîne d'autres vulnérabilités. Je voudrais donc formuler un commentaire, monsieur le président, à propos de votre liste de témoins. J'aime cette liste, mais elle ne représente aucunement les communautés qui sont surreprésentées dans les prisons.

I know that you're listening and taking this into consideration, but we've heard very compelling testimony from the Canadian Association of Black Lawyers. Theresa Donkor, in particular, is a criminal defence lawyer who speaks very eloquently about Black folks being overrepresented and what that means from beginning to end.

We have the Black Justice Strategy, which has now been put in place, which has 119 recommendations. In the last 50 years, our thinking has changed and is now different. We didn't talk about systemic racism 50 years ago, but we do now, and we're in an age of reckoning. What really stands out to me is there isn't a sufficient number of women on that list either.

Maybe you're willing to look at that list and go a bit further with some of those points. Senator Wells raises those issues as well, and I fully endorse how he described bringing in different communities and representation.

**The Chair:** I would just respond by saying we'll take note of all of this. I want to get a consensus and ensure it's comprehensive. I am in complete agreement with everything that has been said concerning those issues — including persons with vulnerabilities, for example — so the proposal might be amended with all these ideas before we move forward on it.

**Senator Pate:** As the person who brings this observation forward with almost every report, I want to see a review of the Criminal Code. I endorse the previous comments. I would love to see something very short and very pointed to include things like the most recent reviews. We all hope the law commission would take this on, something that actually propels forward the potential for a body like the law commission or a royal commission to be appointed.

The fact that the last time these were looked at, our study *Delaying Justice is Denying Justice* really pushed for this kind of a review. It wasn't a specific recommendation, but that was part of the discussion. That was almost 10 years ago now, and the other is the Truth and Reconciliation Commission of Canada, or TRC, and the Missing and murdered Indigenous women, girls and 2SLGBTQI+ people, or MMIWG, and in addition to the comments that have been made, much of the scholarship now is talking about the need to build up community. The more we rely on criminal law and imprisonment to address these issues, the more we are depleting the resources available in community — economic, social, health — something that is the big picture. I would actually not go into the granular details in the ways the suggested witnesses you have would take us, but actually keep to the big picture. What did the TRC and the MMIWG say and why

Je sais que vous écoutez et que vous tenez compte de ces commentaires, mais nous avons entendu un témoignage très convaincant de la part de l'Association des avocats noirs du Canada. Theresa Donkor, notamment, est une avocate de la défense qui s'exprime avec beaucoup d'éloquence sur la surreprésentation des Noirs et sur ce que cela signifie d'un bout à l'autre du processus.

La stratégie en matière de justice pour les personnes noires a été mise en place et comprend 119 recommandations. Au cours des 50 dernières années, notre façon de penser a changé; elle n'est plus la même. Il y a 50 ans, nous ne parlions pas de racisme systémique, mais aujourd'hui, nous le faisons, et nous vivons à l'ère de la prise de conscience. Ce qui me frappe plus particulièrement, c'est qu'il n'y a pas non plus assez de femmes sur cette liste.

Peut-être êtes-vous disposé à examiner cette liste et à aller un peu plus loin quant à certains de ces points. Le sénateur Wells soulève lui aussi ces questions, et je suis tout à fait d'accord avec lui, à savoir que nous devons inclure et représenter différentes communautés.

**Le président :** Je répondrais simplement que nous tiendrons compte de tout cela. Je souhaite obtenir un consensus et m'assurer que la proposition est détaillée. Je suis tout à fait d'accord avec tout ce qui a été dit au sujet de ces questions — qu'il faut inclure les personnes vulnérables, par exemple —, de sorte que la proposition pourrait être modifiée pour inclure toutes ces idées avant que nous n'allions plus loin.

**La sénatrice Pate :** Je soulève cette observation dans presque tous les rapports, alors je souhaite qu'il y ait une révision du Code criminel. Je souscris aux commentaires précédents. J'aimerais beaucoup voir quelque chose de très court et de très précis qui inclurait des éléments comme les révisions les plus récentes. Nous aimerions tous que la Commission du droit s'occupe de ce dossier. Nous aimerions pouvoir nommer un organisme comme la Commission du droit ou une commission royale.

Nous avons examiné ces questions pour la dernière fois dans le cadre de notre étude intitulée « Justice différée, justice refusée », lors de laquelle nous avons beaucoup insisté pour qu'il y ait ce type d'examen. Nous n'avons pas formulé une recommandation précise à cet effet, mais cela faisait partie de la discussion. Nous avons mené cette étude il y a maintenant près de 10 ans. Il y a aussi la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ou CVR, et les femmes, filles et personnes 2SLGBTQI+ autochtones disparues et assassinées, ou FFADAE+. En plus des commentaires qui ont été formulés, une grande partie des études actuelles traitent de la nécessité de renforcer la collectivité. Plus nous nous appuyons sur le droit criminel et l'emprisonnement pour régler ces problèmes, plus nous épuisons les ressources économiques, sociales et en matière de santé accessibles dans la collectivité. Je parle d'un portrait global. Je

were these approaches taken? Why is it important to look at this in the context now of what is happening in Canada and the world?

It could be a great way to propel the government to do the review of the Criminal Code that we've long been saying needs to happen — not just the Criminal Code, but also the role of criminal law in this. That speaks to victims, vulnerable groups and the fact that our prisons are increasingly overloaded with the most vulnerable and not those who cause the greatest harm.

*[Translation]*

**Senator Saint-Germain:** Like all of you, I have looked at all of the proposals. I, too, would prioritize this one, but we could make some additions, such as those made by Senator Oudar concerning victims. The options of criminalization and incarceration address several concerns, particularly those raised by Senator Pate and Senator Clement.

Senator Batters talks about court delays, which is relevant and could also be addressed within the context of the efficiency of the justice system. We had already discussed this ourselves with Senator Clement and Senator Pate.

Senator Dhillon's first proposal regarding amendments to the Criminal Code concerning organized crime and law enforcement could also be covered. While remaining ambitious but realistic, there is room to broaden the scope a little.

I fully agree with Senator Clement's comments regarding witnesses. I would add a concern for Correctional Service Canada. I believe this is important. I would also add representatives of criminal lawyers, to ensure balance, as well as representatives of victims.

We have an opportunity to give the Department of Justice a work plan and a road map. I think it's important that representatives from the Ministry of Justice be there. I agree that it's different for the minister. Eventually, if we could convince the judges' association to at least send us a brief, that could be just as relevant.

This is a project that brings together several concerns around this table. If we can amend it in the way our colleagues would like, we would have a great project. It would also enable us, as a committee, to produce a report that will have a significant impact on future developments, both for the public and for public services.

ne m'attarderais pas sur les menus détails que les témoins que vous avez proposés pourraient nous présenter; je m'en tiendrais plutôt à la situation dans son ensemble. Qu'ont dit la CVR et les FFADA2E+ et pourquoi ces approches ont-elles été adoptées? Pourquoi est-il important d'examiner cette question dans le contexte de ce qui se passe au Canada et dans le monde?

Cela pourrait être un excellent moyen d'inciter le gouvernement à procéder à la révision du Code criminel que nous réclamons depuis longtemps; non seulement du Code criminel, mais aussi du rôle du droit criminel dans ce domaine. Cela concerne les victimes, les groupes vulnérables et le fait que ce sont en majorité les personnes les plus vulnérables et non pas celles qui causent le plus de tort qui se retrouvent dans nos prisons.

*[Français]*

**La sénatrice Saint-Germain :** Comme vous tous, j'ai regardé l'ensemble des propositions. Moi aussi, c'est celle que je prioriserais, mais on pourrait y faire certains ajouts, soit ceux qu'a faits la sénatrice Oudar concernant les victimes. Les options à la criminalisation et à l'incarcération rejoignent plusieurs préoccupations, notamment celles des sénatrices Pate et Clement.

La sénatrice Batters parle des délais des tribunaux, ce qui est pertinent et pourrait aussi être traité à l'intérieur de l'efficacité du système judiciaire. On en avait déjà parlé nous-mêmes, avec les sénatrices Clement et Pate.

La première proposition du sénateur Dhillon au sujet des amendements au Code criminel concernant le crime organisé et la mise en œuvre de la loi pourrait aussi être couverte. Tout en demeurant ambitieux, mais réaliste, il y a moyen d'élargir un peu le champ.

Je partage tout à fait les commentaires de la sénatrice Clement en ce qui a trait aux témoins. J'ajouterais notamment une préoccupation pour Service correctionnel Canada. Je crois que c'est important. J'ajouterais aussi les représentants des avocats criminalistes, pour qu'on ait un équilibre, ainsi que des représentants des victimes.

On a une occasion de pratiquement donner un plan de travail et une carte au ministère de la Justice. Je trouve important que les représentants du ministère de la Justice y soient. Je suis d'accord pour dire que pour le ministre, c'est différent. Éventuellement, si on pouvait convaincre l'association des juges de nous faire minimalement parvenir un mémoire, ce pourrait être tout aussi pertinent.

C'est un projet qui rallie plusieurs préoccupations autour de cette table. Si on peut le modifier dans le sens souhaité par nos collègues, on aurait là un beau projet. Aussi, en tant que comité, cela nous permettrait de produire un rapport qui sera marquant pour la suite des choses, tant pour le public que pour les services publics.

Thank you.

[*English*]

**Senator Batters:** I have a question about something that came through in the translation as I was listening, and I want to ensure I understood you, Senator Saint-Germain. It came through that you wanted not only the Department of Justice to be a part of this, which I agree with, but also the ministries?

**Senator Saint-Germain:** No.

**Senator Batters:** Okay, that's how it came through.

**Senator Saint-Germain:** The Department of Justice but not the minister. I agree with the point that you made. I believe it's really important to have the department, but the minister is different.

**Senator Batters:** I see. I thought you were perhaps making reference to provincial departments of justice.

**Senator Saint-Germain:** No.

**Senator Busson:** I'd like to make these comments again on behalf of Senator Dhillon.

We discussed my attending this meeting on his behalf, and given that the Controlled Drugs and Substances Act is actually another handbook of criminal behaviour that is often tied to the Criminal Code with regard to sentencing and all the other parts, I would request this: As the study is undertaken, can the Controlled Drugs and Substances Acts be included as part of the mandate for this study?

**The Chair:** Certainly, that's a good idea.

I'm probably going to suggest that there is a commonality of the importance, and we want to redraft it with the help of the analyst to ensure that all the comments have been made and the issues are presented in a concise, logical and compelling fashion. The arguments that have been put forward to amend this are compelling, so that's fine.

**Senator Prosper:** I agree with the previous comments about looking to expand the scope a bit, and within the context of that, it might be helpful to get perspectives from not just lawyers, Crown counsel or academics but people dealing with the Criminal Code day to day. I'm thinking of police services and agencies, the members of which have certain perspectives of the day-to-day functions, complexities and problems in their interactions. We could expand the scope in that way.

Merci.

[*Traduction*]

**La sénatrice Batters :** Sénatrice Saint-Germain, j'ai une question à propos d'un point que j'ai entendu en écoutant l'interprétation, et je voudrais m'assurer d'avoir bien compris. J'ai entendu que vous souhaitez non seulement que le ministère de la Justice participe à cette étude — ce avec quoi je suis d'accord —, mais aussi que les ministères y prennent part.

**La sénatrice Saint-Germain :** Non.

**La sénatrice Batters :** D'accord. C'est ce que j'ai entendu dans l'interprétation.

**La sénatrice Saint-Germain :** Le ministère de la Justice, mais pas le ministre. Je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Je pense qu'il est vraiment important d'accueillir les représentants du ministère, mais en ce qui concerne le ministre, c'est différent.

**La sénatrice Batters :** Je vois. Je pensais que vous parliez peut-être des ministères provinciaux de la Justice.

**La sénatrice Saint-Germain :** Non.

**La sénatrice Busson :** J'aimerais formuler ces commentaires encore une fois au nom du sénateur Dhillon.

Nous avons discuté de ma participation à cette réunion en son nom. Étant donné que la Loi réglementant certaines drogues et autres substances est en fait un autre document qui traite de comportements criminels, qui est souvent lié au Code criminel en ce qui concerne la détermination de la peine et toutes les autres parties, j'aimerais demander ceci : pourrait-on inclure la Loi réglementant certaines drogues et autres substances dans le cadre de cette étude?

**Le président :** Bien sûr, c'est une bonne idée.

Je dirais que nous nous entendons sur l'importance de cette proposition. Nous voulons la reformuler avec l'aide de l'analyste afin de nous assurer que nous avons tenu compte de tous les commentaires et que les questions sont présentées de manière concise, logique et convaincante. Les modifications suggérées sont convaincantes; il n'y a donc pas de problème.

**Le sénateur Prosper :** Je suis d'accord avec les commentaires précédents concernant la nécessité d'élargir quelque peu la portée de l'étude. Dans ce contexte, il pourrait être utile d'obtenir le point de vue non seulement des avocats, des procureurs de la Couronne ou des universitaires, mais aussi des personnes qui doivent composer avec le Code criminel dans leurs activités quotidiennes. Je pense aux services de police, dont les membres obtiennent certaines perspectives du

There is another point that relates to the product of this: Are we talking about just shifting things around and making it more cohesive, short of amending the Criminal Code? Is that it? Okay. I wonder about the extensiveness of change. Are we inevitably moving in the direction of amending the Criminal Code? We can have a discussion about that, or maybe that is not necessary.

**Senator Pate:** I confess I am now confused. I was suggesting we do a high-level view that takes people like Justice McLachlin and people who have looked at this from the perspective of looking across the country and jurisdictions. If we wanted to get police, our retiring colleague Gwen Boniface has spoken about many of these issues.

I was thinking it would be a shorter but higher-level process that would be to try to kickstart this idea of a Criminal Code review. We cannot do a Criminal Code review here — that would take years — but it would be to push the government to do it. I would say, yes, bring the ministers in and have a panel of the ministers who are responsible for this area. What is their plan? Do they have a plan? If they don't, let's urge them to develop one.

I am confused now. It sounded like we were getting into more granular detail as opposed to a broader-based push for this kind of review to happen.

**Senator Simons:** I agree with Senator Pate. I want to be mindful of the fact that we are going to get that bail bill and the hate speech bill very soon. We may get parts of Bill C-12. We need to be mindful that we don't bite off more than we can chew. It will be frustrating for the analysts, witnesses and, indeed, senators. We will be able to do one panel, and then it will be a month of the bail bill and then a month of the hate speech bill.

Right now, we are in this weird interregnum where we have no government legislation, but we have to be mindful of the fact that this is an anomalous situation. Big bills are headed for us, and they will be controversial bills that will require a lot of study and debate.

**Senator Batters:** First, that is why this study could be good. It is the kind of thing that can be put down and picked up as needed. Having sat on this committee for twelve and a half years — since the first few months I was in the Senate — we rarely have time for any kind of study at this committee, so this

fonctionnement, des complexités et des problèmes courants liés au Code criminel en raison de leurs interactions. Nous pourrions élargir la portée de l'étude de cette manière.

J'ai aussi une question au sujet de l'objectif de cette étude. S'agit-il simplement de réorganiser les éléments et de rendre le tout plus logique, sans modifier le Code criminel? Est-ce bien cela? D'accord. Je m'interroge sur l'ampleur des changements. Nous dirigeons-nous inévitablement vers une modification du Code criminel? Nous pouvons en discuter, mais ce n'est peut-être pas nécessaire.

**La sénatrice Pate :** J'avoue que je suis maintenant perplexe. Je suggérais que nous adoptions une vision globale qui tienne compte de l'avis de personnes comme la juge McLachlin et d'autres qui ont examiné la question dans le contexte national et dans les diverses administrations. Si nous voulions obtenir le point de vue de la police, notre collègue Gwen Boniface, qui prend sa retraite, a abordé bon nombre de ces questions.

Je pensais que ce processus serait plus court, plus général, et consisterait à lancer cette idée de révision du Code criminel. Nous ne pouvons pas effectuer cet examen ici, car cela prendrait des années. L'idée est plutôt de pousser le gouvernement à le faire. Je dirais qu'il faut inviter les ministres et mettre sur pied un groupe de témoins composé des ministres responsables de ce domaine. Quel est leur plan? Ont-ils un plan? S'ils n'en ont pas, exhortons-les à en élaborer un.

Je suis perplexe maintenant. J'ai l'impression que nous entrons dans des détails plus précis au lieu de réclamer de manière plus générale ce type de révision.

**La sénatrice Simons :** Je suis d'accord avec la sénatrice Pate. Je tiens à souligner que nous allons bientôt recevoir le projet de loi sur la libération conditionnelle et celui sur la propagande haineuse. Nous pourrions aussi être saisis de certaines parties du projet de loi C-12. Nous devons veiller à ne pas nous disperser. Cela serait frustrant pour les analystes, les témoins et, bien sûr, les sénateurs. Nous pourrions peut-être accueillir un groupe de témoins avant de devoir passer un mois sur le projet de loi sur la mise en liberté sous caution et un mois sur le projet de loi sur la propagande haineuse.

Nous nous trouvons actuellement dans une période de transition un peu spéciale du fait qu'aucune loi n'a encore été mise de l'avant par le nouveau gouvernement, mais nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit d'une situation anormale. D'importants projets de loi nous attendent, et ce seront des mesures controversées qui nécessiteront une étude approfondie et de longues discussions.

**La sénatrice Batters :** C'est pourquoi l'étude proposée pourrait être utile. C'est le genre de projet que l'on peut mettre de côté et reprendre quand la situation s'y prête. Je siège au sein de ce comité depuis douze ans et demi, soit depuis mes premiers mois au Sénat, et je sais que nous avons rarement le temps de

is precious time we do have now. The benefit of this type of a study is that it can be picked up and put down.

Regarding the police, that is a valuable perspective for this. It does not have to be a granular situation at all. In fact, the Canadian Police Association could provide excellent evidence about what exactly they see day to day. They have consultations with their members from across the country — thousands of members — and they can tell us what the high-level things are that could be improved. Given they are the ones who are typically doing the charging, that is a valuable perspective.

It doesn't have to be a granular thing. When we did the court delay study, that was an 18-month study. It was also an unusual situation, but we had a brand new government when the Liberal government first took over, and they did not have any government legislation for us for quite a while.

In terms of the bills that were just brought up, the House of Commons is dealing with all of those right now. Maybe one or two of them might come to us relatively soon, but we do not know. Right now, we do not have anything.

**Senator Tannas:** Returning to what was raised by Senator Pate, chair, in your natural inclination to build consensus, we may wind up losing the plot.

Beyond a paragraph and an observation we have done over and over again that nobody reads, we want to build a case. That involves finding examples. What are the consequences currently? These inconsistencies must mean that people are getting off on a technicality. I assume that is the way you might think about it. We should focus on that. That is a study that we could pick up and drop.

We will not have people's hopes tied up with something. We should triage out anything where somebody is coming to tell us how the law needs to change, because it isn't fair or it isn't this or that. Just do this study and put a reasoned, straightforward, clear, uncluttered report out that will force Justice Canada to consider what to do. If we have the solution — here is who ought to study it and undertake the work — then that is powerful.

We should resist trying to boil the ocean and solve everybody's problems.

mener des études. Le temps dont nous disposons actuellement est donc précieux. L'avantage de ce type d'étude est qu'elle peut être mise de côté et reprise par la suite.

Par ailleurs, la police peut nous faire bénéficier d'un point de vue très éclairant sur ces enjeux. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le menu détail. En fait, l'Association canadienne des policiers pourrait nous offrir d'excellents témoignages sur ce que ses milliers de membres sont à même d'observer au quotidien. Elle les consulte dans tout le pays et peut nous indiquer les principaux points à améliorer. Étant donné que ce sont généralement eux qui procèdent aux inculpations, leur point de vue est précieux.

Il n'est pas nécessaire que ce soit une analyse très détaillée. Notre étude sur les retards judiciaires a duré 18 mois. Il s'agissait également d'une situation inhabituelle, du fait que nous avions un tout nouveau gouvernement lorsque les libéraux ont pris le pouvoir et que celui-ci n'a présenté aucun projet de loi pendant un certain temps.

En ce qui concerne les projets de loi qui viennent d'être présentés, la Chambre des communes les examine tous actuellement. Il est possible qu'un ou deux d'entre eux nous soient soumis dans un avenir relativement rapproché, mais nous ne le savons pas encore. Pour l'instant, nous n'avons rien.

**Le sénateur Tannas :** Je veux revenir à ce que disait la sénatrice Pate. Monsieur le président, avec votre tendance naturelle à rechercher le consensus, nous risquons de perdre de vue l'essentiel.

Au-delà d'un paragraphe et d'une observation que nous avons répétés à maintes reprises et que personne ne lit, nous voulons monter un dossier. Il faut pour ce faire trouver des exemples. Quelles sont les conséquences actuelles? Ces incohérences font en sorte que certains individus s'en tirent à bon compte grâce à un détail de procédure. Je suppose que c'est une façon dont on pourrait voir les choses. Nous devrions nous concentrer là-dessus. C'est une étude que nous pourrions abandonner pour ensuite la reprendre.

Nous n'allons pas donner de faux espoirs à qui que ce soit. Nous devrions écarter tous ceux qui viennent nous dire qu'il est nécessaire de modifier la loi parce qu'elle est injuste ou parce qu'elle n'est pas comme ceci ou comme cela. Il suffit de mener cette étude et de publier un rapport raisonnable, simple, clair et concis qui obligera le ministère de la Justice du Canada à réfléchir aux mesures à prendre. Si nous avons une solution à proposer — voici qui devrait se pencher sur la question et faire le nécessaire —, alors cela aura beaucoup plus de poids.

Nous devons résister à la tentation de vouloir faire l'impossible et régler les problèmes de tout le monde.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** When we look at the key issues for witnesses, we say this:

[*English*]

What are the most pressing deficiencies in the Criminal Code? Which provisions cause recurring legal or constitutional issues?

[*Translation*]

We can then present both the principles and the issues and ask the government to take action within a reasonable time frame. That is why, if we focus solely on important principles, I fear that this study will not be binding on the government or convincing to the general public. We can find a way to be both comprehensive and pragmatic, but also sufficiently prescriptive to ensure that the government can truly follow through.

In this sense, the additional aspects and witnesses will help us if we focus our questions on the conclusion we want to reach: What do you think should be modernized and changed in the Criminal Code? That is the key question we should ask all witnesses. If we focus our work in this way, we will achieve a pragmatic result within a reasonable time frame. I agree that this is ambitious. We have an opportunity to produce an essential report that no one other than this committee can produce, and that should have been done 50 years ago, rather than postponing it and making piecemeal amendments to the Criminal Code.

We have an opportunity to make a difference.

[*English*]

**Senator Busson:** I commend Senator Prosper for getting off the mark before I did, but I totally agree about having some representation from police services, not just the Canadian Police Association, or CPA, but the National Police Federation, or NPF, the RCMP and perhaps even the Canadian Association of Chiefs of Police, or CACP, especially if one of our focuses is going to be around victims. I do not believe that anyone understands the context of victims like the police.

**The Chair:** Is there any further discussion on this study? We do have five or four more to discuss.

The next one is a review and update of the report on court delays. Senator Batters and Senator Pate have put that forward, in effect.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Lorsqu'on regarde les questions essentielles pour les témoins, on dit ceci :

[*Traduction*]

Quelles sont les lacunes du Code criminel qu'il faudrait corriger sans tarder? Quelles dispositions soulèvent régulièrement des problèmes juridiques ou constitutionnels?

[*Français*]

On peut alors à la fois présenter les principes et les problématiques et demander au gouvernement d'agir dans des délais raisonnables. C'est pourquoi si on reste uniquement au chapitre des principes importants, je crains que cette étude ne soit pas contraignante pour le gouvernement ni convaincante pour la population en général. On peut trouver une façon d'être à la fois global, pragmatique, mais suffisamment prescriptif pour faire en sorte que le gouvernement puisse vraiment suivre.

En ce sens, les aspects et les témoins ajoutés vont nous aider si nous orientons nos questions sur la conclusion que l'on souhaite connaître : que croyez-vous qui devrait être modernisé et modifié dans le Code criminel? C'est la question essentielle qu'on devrait poser à tous les témoins. Si on oriente nos travaux de cette manière, nous allons arriver à un résultat pragmatique dans des délais raisonnables. Je conviens que c'est ambitieux. Nous avons l'occasion de produire un rapport essentiel que personne d'autre que ce comité ne peut produire, et qui aurait dû être fait il y a 50 ans, plutôt que de le reporter et de faire des amendements au Code criminel à la pièce.

On a une occasion de faire une différence.

[*Traduction*]

**La sénatrice Busson :** Je félicite le sénateur Prosper d'avoir pris les devants, et je conviens tout à fait qu'il faut une certaine représentation des services de police, c'est-à-dire pas seulement de l'Association canadienne des policiers, mais aussi de la Fédération de la police nationale, de la GRC et peut-être même de l'Association canadienne des chefs de police, surtout si l'une de nos priorités est de nous occuper des victimes. Je ne crois pas que quiconque comprenne mieux la situation des victimes que les policiers.

**Le président :** Y a-t-il d'autres interventions concernant cette possible étude? Nous avons encore quatre ou cinq autres propositions à examiner.

La suivante concerne la révision et la mise à jour du rapport sur les retards judiciaires. Les sénatrices Batters et Pate ont présenté cette proposition.

**Senator Batters:** Yes. I did not prepare anything. This would likely be a longer study, as well. It is certainly not as long as the original one. That one we reported, I believe, in the summer of 2017. It was an 18-month study, and for quite a considerable period of time, we heard from many witnesses here. It was a rare time in which our committee did some travelling within Canada to a number of these jurisdictions. We wanted to find the best practices that a number of these jurisdictions across Canada were using to combat the serious problem of court delays.

At the time we were doing the study, the *Jordan* decision of the Supreme Court had come out, imposing serious consequences for lengthy court delays, and if the delay was lengthy enough, it could lead to serious criminal charges being stayed and people who might otherwise be convicted going free. That is a serious consequence.

We did a comprehensive study. As has been stated a number of times since we did that, it would be a great time to do a review and update of that. It wouldn't be the lengthy period of time we took before, but it could be a valuable exercise.

It would not just be a few meetings. It would be three to four months with sitting weeks taken into account. It could be a valuable thing. That study is still valuable, but it would be great to see what advice was taken over the years and what advice the federal government should still continue to be taking from us and from all these jurisdictions across Canada that are still dealing with this court delay problem.

**The Chair:** Are there any further questions or comments on this proposal for a review and update on court delays?

**Senator Pate:** Yes. I pared down my suggestions to just one, but in meeting with ISG colleagues, I suggested this as one, particularly given the most recent decision I am still wading through of the Ontario Superior Court of Justice and *Whitlock*, which is related to the abuses in Maplehurst and the resulting withdrawal of many charges against people who were being remanded in custody.

Yes, I would suggest an update in terms of what has happened with the recommendations. I was looking through it and it was only four recommendations. Virtually none of them have been implemented. It might be useful to talk about that.

**La sénatrice Batters :** Oui. Je n'ai rien préparé. Ce serait sans doute également une étude un peu plus approfondie, bien qu'elle ne sera certainement pas aussi longue que la première. Je crois que nous avons déposé ce rapport à l'été 2017. Il s'agissait d'une étude de 18 mois, une période assez longue qui nous a permis d'entendre de nombreux témoins. C'était l'une de ces rares occasions où notre comité a voyagé à l'intérieur du Canada pour se rendre dans plusieurs des provinces et territoires. Nous voulions recenser les pratiques les plus efficaces utilisées par divers gouvernements au Canada pour lutter contre le grave problème des retards judiciaires.

Pendant que nous menions cette étude, la Cour suprême a rendu sa décision dans l'affaire *Jordan*, imposant de graves conséquences en cas de retards importants dans les procédures judiciaires. Un retard suffisamment long peut ainsi entraîner la suspension d'accusations criminelles graves et la libération d'individus qui auraient autrement été condamnés. Il s'agit là d'une conséquence très fâcheuse.

Nous avons donc mené une étude approfondie. Comme cela a été dit à plusieurs reprises depuis, le moment serait bien choisi pour réexaminer et actualiser cette étude. C'est un exercice qui ne nous prendrait pas autant de temps que la dernière fois et qui pourrait se révéler très utile.

Il ne s'agirait pas seulement de quelques réunions. Cela pourrait nous prendre de trois à quatre mois, en tenant compte des semaines où le Sénat siège. Cela pourrait être très utile. L'étude que nous avons menée demeure valable, mais il serait intéressant de voir lesquelles de nos recommandations ont été suivies au fil des ans et lesquelles le gouvernement fédéral devrait continuer à suivre en faisant écho à notre travail et à celui de toutes les administrations canadiennes qui sont toujours confrontées à ce problème des retards dans le processus judiciaire.

**Le président :** Y a-t-il d'autres questions ou commentaires sur cette proposition d'examen et de mise à jour de notre étude concernant les retards judiciaires?

**La sénatrice Pate :** Oui. J'ai réduit mes suggestions à une seule, mais lors d'une réunion avec mes collègues du Groupe des sénateurs indépendants, j'avais également proposé cette mise à jour, notamment en raison de la décision récente de la Cour supérieure de justice de l'Ontario dans l'affaire *Whitlock*, que je suis encore en train d'étudier, concernant les mauvais traitements infligés à l'établissement pénitentiaire de Maplehurst et le retrait subséquent de nombreuses accusations portées contre des individus placés en détention provisoire.

Je serais effectivement en faveur d'une mise à jour concernant la suite donnée à nos recommandations. D'après ce que j'ai pu constater, à peu près rien n'a été fait pour mettre en œuvre les quatre recommandations que nous avions alors formulées. Il pourrait être utile d'en parler.

Like Senator Batters, actually, I was a witness for that. Then I was on the committee when the report came out.

**Senator Simons:** That's how long the study went on.

**Senator Pate:** That's how long the study went on. That's right.

**The Chair:** Are there any other comments?

I had a discussion with the analysts and asked them to find out the time for charge to trial in the U.K., which is roughly 11 months. It is starkly different than in Canada. This will have an implication if there is a review of a new law on bail reform and sentencing. There are linkages to it.

**Senator Pate:** The other thing I would add is that in the report we talked about the fact that there was a need for a Criminal Code review. It wasn't a recommendation, but it was discussed. It may be a way to combine the two, to say that justice delayed is denied and then the need for a broader review.

**Senator Batters:** When we were briefly having that discussion about the U.K., my recollection is that they have some significant restrictions, though. There are certain very serious crimes — I believe murder and those types of things — where the court delay argument cannot be used as a way of staying their charges. I am not sure if the analysts have had an opportunity to look into that. I know we were briefly chatting about that. I'm not sure if my recollection of that is correct or what the particulars might be.

**The Chair:** I won't put them on the spot now. It is an issue; how we approach it is another thing.

Are there any other comments on that study?

The third study proposed is the hearing from the Chief Electoral Officer of Canada.

**Senator Batters:** Yes. This is one I have mentioned a few times throughout the last few years at this committee. It used to be a regular occurrence that, soon after an election, we would have the Chief Electoral Officer, sometimes the Commissioner of Canada Elections also, come to our committee. They go to the House of Commons committee — the Standing Committee on Procedure and House Affairs, or PROC, is the committee at the House of Commons they go to and testify in front of — where the Chief Electoral Officer presents his report about the election that has relatively recently transpired.

Je conviens avec la sénatrice Batters que ce fut une longue étude, car j'ai d'abord été témoin avant d'y participer en tant que membre du comité lorsque le rapport a été publié.

**La sénatrice Simons :** L'étude a été longue à ce point.

**La sénatrice Pate :** Tout à fait.

**Le président :** Y a-t-il d'autres commentaires?

J'ai discuté avec les analystes et je leur ai demandé quel est le délai entre l'inculpation et le procès au Royaume-Uni. Il est d'environ 11 mois. C'est très différent du Canada. Cela aura des répercussions dans le contexte de l'examen de la nouvelle loi sur les mesures de réforme concernant la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine. Il y a des liens entre ces deux éléments.

**La sénatrice Pate :** J'ajouterais que nous avons aussi évoqué dans ce rapport la nécessité de réviser le Code criminel. Il ne s'agissait pas d'une recommandation, mais cela a été discuté. Nous pourrions ainsi avoir la possibilité de combiner les deux en affirmant que justice différée n'est pas justice rendue, et en soulignant la nécessité d'une révision plus large.

**La sénatrice Batters :** Nous avons brièvement abordé la situation au Royaume-Uni, et je me souviens qu'il existe toutefois des restrictions importantes dans ce pays. Il y a certains crimes très graves — je crois qu'il s'agit des meurtres et d'autres crimes de ce type — pour lesquels l'argument des retards judiciaires ne peut être invoqué pour demander une suspension des accusations. Je ne sais pas si les analystes ont eu l'occasion d'examiner cette question. Nous en avons brièvement discuté, mais je ne sais pas si mes souvenirs sont exacts ni quels sont les détails.

**Le président :** Je ne voudrais pas mettre nos analystes sur la sellette. C'est certes un enjeu à considérer, mais il reste à déterminer la façon dont nous souhaitons l'aborder.

Y a-t-il d'autres commentaires sur cette étude?

La troisième proposition vise la comparution du directeur général des élections du Canada.

**La sénatrice Batters :** Oui. C'est une considération dont j'ai saisi le comité à plusieurs reprises au cours des dernières années. Il était auparavant coutume que nous convoquions devant le comité, peu de temps après une élection, le directeur général des élections, parfois accompagné du commissaire aux élections fédérales. Ils comparaissent tous les deux devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes une fois que le directeur général des élections a présenté son rapport sur les plus récentes élections.

Sometimes there is a need to have a lengthier study or discussion with them, for example, after the 2011 election. But that was one we were looking at for some time later because some issues had arisen in that election dealing with the potential for future foreign interference, which, as we have now seen, has come home to roost, unfortunately, in Canadian elections to some degree.

More time was taken, but, in general, it is usually a shorter thing where the Chief Electoral Officer comes, we have the ability to ask questions of the Commissioner of Canada Elections. We had this after the 2015 election; we did it then as well. We did not do it for the 2019 or the 2021 election and now we are onto the 2025 election.

It was a good practice. Often there could be important aspects that were dealt with in some detail, or at least raised, to have public awareness and have Parliament and the government get to know about what could be some serious issues to potentially have Canada Elections Act amendments or other types of legislative changes made.

My sense of this is that it would be a relatively quick study, perhaps a couple of meetings. Then, if something quite earth-shattering came out, we could decide to have something more. For now, it is a good practice to have. We are the committee that has done it in the past and is best placed to do it.

*[Translation]*

**Senator Saint-Germain:** After an election, the Chief Electoral Officer's only obligation is to report to the House of Commons, not to the Senate. This is very clear in the act.

I understand that this may have been of interest prior to 2015. I believe that, in a less partisan Senate, it could be of some interest, but it is certainly not as important as the other studies that have been mentioned and for which the committee can make a difference.

As for foreign interference, there is already the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians. This can be studied in another way.

I have always understood from my colleagues in the Conservative caucus that it is important that all matters related to the Canada Elections Act, particularly elections, be dealt with by the House of Commons, which is the elected chamber, and not by the Senate.

Il arrive qu'une étude plus approfondie ou qu'une plus longue discussion avec eux s'impose, comme ce fut le cas après les élections de 2011. Cependant, cela a dû se faire un peu plus tard, parce que certaines questions soulevées lors de cette élection mettaient au jour un risque d'ingérence étrangère, lequel, comme nous avons pu le constater, s'est malheureusement concrétisé dans une certaine mesure lors d'élections canadiennes subséquentes.

Nous avons alors dû consacrer plus de temps à ces considérations, mais c'est en général un exercice consistant en une brève comparution qui nous permet de poser nos questions au directeur général des élections et au commissaire aux élections fédérales. C'est ce que nous avons fait après les élections de 2015. Il n'y a toutefois rien eu de tel pour les élections de 2019 et celles de 2021, et nous venons maintenant de vivre les élections de 2025.

C'était une bonne pratique. Souvent, des aspects importants pouvaient ainsi être examinés de manière assez détaillée, ou, à tout le moins soulevés, afin de sensibiliser le public, le Parlement et le gouvernement à la nécessité d'envisager des modifications à la Loi électorale du Canada ou d'autres types de changements législatifs en vue de régler certains problèmes graves.

À mon sens, ce serait un exercice relativement bref auquel nous pourrions consacrer deux ou trois séances. À partir de là, si des révélations fracassantes nous étaient faites, nous pourrions décider d'approfondir notre étude. Il n'en demeure pas moins qu'il serait bon que notre comité reprenne cette pratique, car c'est celui qui est le mieux placé pour le faire.

*[Français]*

**La sénatrice Saint-Germain :** Après une élection, le directeur général des élections a pour seule obligation de faire rapport à la Chambre des communes, et non au Sénat. C'est très clair dans la loi.

Je comprends que cela pouvait être intéressant avant 2015. Je crois que, dans un Sénat moins partisan, cela pourrait avoir un certain intérêt, mais ce n'est sûrement pas de la même importance que les autres études qui ont été mentionnées et pour lesquelles le comité peut faire une différence.

Quant à l'ingérence étrangère, il y a déjà le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. Cela peut être étudié d'une autre manière.

J'ai toujours compris de la part de mes collègues du caucus conservateur qu'il était important que toutes les considérations liées à la Loi électorale du Canada, notamment aux élections, soient celles de la Chambre des communes, qui est la Chambre des élus, et non pas du Sénat.

Personally, if we had time left over after we finished studies more related to this committee's mandates, it might be interesting to have that conversation. However, I do not believe that it should be one of this committee's priorities.

[English]

**Senator Batters:** First, when there are any revisions to the Canada Elections Act, they usually start in the House of Commons from the government with a comprehensive package of any necessary legislative changes, but, of course, it also has to get passed in the Senate. It is helpful for us to see these types of things.

Perhaps, as you are referring to, yes, the general state of being is that the Chief Electoral Officer reports to the House of Commons, as would be normal. However, the frequent and general practice of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs is that the Chief Electoral Officer would come here for a short time to present his report and provide us with the ability to ask questions and find out key areas that might have been an important part of the election.

One of the things I could foresee, given this past election, is long-form ballots that became quite a thing in the last election. There could be something that results from that in a future legislative package. It is a good way to find out about emerging issues that came out of the election we had.

Simply the fact that the Senate might be less partisan than the House of Commons does not mean that it is non-partisan. We have an important role to play; in fact, we have the ability to have a longer-term view. All of us in this chamber, no matter who appointed us, are appointed. Many senators have a significant political background and have an interesting perspective on that.

We have security of tenure, so, unlike the leader, we aren't required to have our nomination papers signed or something like that in the next election. We have the ability to provide good guidance, which is always valued by our House of Commons colleagues.

Also, regarding the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians, or NSICOP, all its members are appointed by the Prime Minister of Canada. Their reports are generally — there are occasions where they have some reports that have some aspects that are public — private and unable to be reviewed by the public, so this is a good way to have some transparency. For one or two meetings, it is a valuable exercise that our committee should resume.

Personnellement, s'il nous restait du temps après que nous avons terminé des études davantage liées aux mandats de ce comité, ce pourrait être intéressant d'avoir cette conversation. Toutefois, je ne crois pas que cela doive faire partie des priorités de ce comité.

[Traduction]

**La sénatrice Batters :** Premièrement, quand il y a des révisions à la Loi électorale du Canada, elles sont habituellement proposées par le gouvernement à la Chambre des communes avec un projet de loi détaillant tous les changements législatifs nécessaires qui doit, bien sûr, également être adopté au Sénat. Il est utile que nous soyons saisis des propositions en ce sens.

Comme vous le faites valoir, il est peut-être effectivement dans l'ordre des choses que le directeur général des élections fasse rapport à la Chambre des communes. Cependant, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a généralement comme pratique d'accueillir le plus souvent le directeur général des élections, le temps qu'il nous présente son rapport, ce qui nous permet de lui poser des questions et de mettre au jour certains aspects déterminants du plus récent exercice électoral.

Nous pourrions ainsi nous intéresser notamment aux bulletins de vote exceptionnellement longs qui ont fait couler beaucoup d'encre lors du dernier scrutin. Cela pourrait déboucher sur un futur projet de loi. Cette comparaison est un bon moyen de découvrir les nouveaux enjeux ressortis des dernières élections.

Le simple fait que le Sénat puisse être moins partisan que la Chambre des communes ne signifie pas qu'il est non partisan. Nous avons un rôle important à jouer du fait que nous avons la possibilité d'adopter une vision à long terme. Tous les sénateurs ont été nommés à leur poste, sans égard au premier ministre qui a procédé à cette nomination. De nombreux sénateurs ont une grande expérience politique et un point de vue intéressant sur ces questions.

Comme nous sommes nommés à titre inamovible, nous n'avons pas à faire signer notre acte de candidature par un responsable de parti en prévision des prochaines élections. Nous sommes là pour offrir une orientation éclairée, ce qui est toujours apprécié par nos collègues de la Chambre des communes.

Par ailleurs, tous les membres du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sont nommés par le premier ministre du Canada. Comme leurs rapports sont généralement confidentiels — bien que certains éléments soient parfois rendus publics — et donc non consultables par le public, l'étude proposée serait une bonne façon d'offrir une certaine transparence. Le temps d'une ou deux réunions, c'est un exercice utile que notre comité devrait reprendre.

## [Translation]

**Senator Saint-Germain:** I would simply like to respond very quickly.

I trust the House of elected representatives to consider these issues. I have a great deal of respect for those who, regardless of their party, run for Parliament knowing full well that it is very difficult.

It is not insignificant that the Canada Elections Act refers not to a report by the Chief Electoral Officer to Parliament, but to the House of Commons.

In this context, I repeat: As far as I am concerned, this study should not take precedence over other much more important studies that the elected members of the House of Commons do not have time to do. This committee, because of its expertise, should have the time and perspective to enlighten the House of Commons and the government.

I maintain that this is not opposition to this project, but in our order of priority, it should not be a priority.

## [English]

**Senator Clement:** I take the points made by Senator Saint-Germain. Of course, this needs to be studied in the place of the elected. Foreign interference is a specific issue that needs its own special attention.

I will endorse the comments made by Senator Batters that any opportunity we can take to talk about elections is one we should not miss. For full disclosure, I have never met an election I didn't love. I have run for office many times, mostly municipally. I deplore the fact that we are getting farther and farther away from the importance of elections and the space it should take up in conversations about civic responsibility.

If the Senate pays attention to it, I am not necessarily going to have the same interests as Senator Batters on this; this year, I published a report on what elections looked like within the prison context. That may lead to thinking about reforming that legislation. I engaged well with Elections Canada.

There is a space for a short study on this, and I fully endorse the comments made by Senator Batters to support that.

**Senator Simons:** I wish to clarify whether we need a study or if we can just have the elections officials come for one round of testimony. I was intrigued to discover that used to be the formal

## [Français]

**La sénatrice Saint-Germain :** J'aimerais tout simplement répondre très rapidement.

J'ai confiance en la Chambre des élus pour que ces considérations soient étudiées. J'ai beaucoup de respect pour ceux qui, quel que soit leur parti, se présentent pour devenir parlementaires en sachant fort bien que c'est très difficile.

Ce n'est pas insignifiant que, dans la Loi électorale du Canada, on ne parle pas d'un rapport du directeur général des élections au Parlement, mais à la Chambre des élus, à la Chambre des communes.

Dans ce contexte, je le répète : en ce qui me concerne, cette étude ne devrait pas avoir préséance sur d'autres études beaucoup plus importantes que les élus à la Chambre des communes n'ont pas le temps de faire. Ce comité, en raison de son expertise, devrait avoir le temps et la perspective d'éclairer la Chambre des communes et le gouvernement.

Je maintiens que ce n'est pas une opposition à ce projet, mais dans notre ordre de priorité, il ne devrait pas être prioritaire.

## [Traduction]

**La sénatrice Clement :** Je comprends les points soulevés par la sénatrice Saint-Germain. C'est bien sûr aux élus qu'il incombe de se pencher sur ces questions. L'ingérence étrangère est un enjeu particulier auquel il convient d'accorder une attention bien spéciale.

Je souscris aux propos tenus par la sénatrice Batters qui soutient que nous ne devrions jamais rater une occasion de parler du processus électoral. Pour être tout à fait honnête, j'adore les élections. J'ai moi-même posé ma candidature à plusieurs reprises, principalement à l'échelon municipal. Je déplore le fait que nous nous éloignons de plus en plus de l'importance que revêtent les élections et de la place qu'elles devraient occuper dans les conversations sur la responsabilité civique.

Si le Sénat en vient à se pencher sur la question, mes intérêts ne seront pas nécessairement les mêmes que ceux de la sénatrice Batters à ce sujet. Cette année, j'ai publié un rapport sur le déroulement des élections dans le contexte carcéral. Le tout pourrait mener à une réflexion sur la réforme de la loi en vigueur. J'ai alors eu des échanges très positifs avec Élections Canada.

Il y a place pour une brève étude à ce sujet, et j'appuie pleinement les commentaires de la sénatrice Batters en ce sens.

**La sénatrice Simons :** Il faudrait déterminer si nous avons effectivement besoin d'une étude ou si nous pouvons simplement demander aux responsables électoraux de venir témoigner une

practice. I do not know if Senator Batters can tell us when that stopped, because it seems like a practice that would have value.

I do not know that it warrants a whole study, but maybe a report from the Chief Electoral Officer would be helpful because of all of the issues we have talked about, including the long ballot and the intimidation of people at polling stations. We have seen what has happened in the democracy south of us. Getting a “checkup call” from the Chief Electoral Officer would have value. I do not know if that requires a whole study; it could just be one afternoon of testimony.

**Senator Batters:** It is termed a “study,” but it is not necessarily as comprehensive as that. In the past, there were times when things did get into lengthier situations because concerning things were heard about foreign interference. Therefore, our committee decided to have it go on further.

However, there have also been times when it was one or maybe two meetings, mainly with the Chief Electoral Officer and the Commissioner of Canada Elections, who are responsible for dealing with Elections-Act-related offences or investigations.

So yes, it absolutely could be one meeting to see how that is. It does not necessarily need to be termed a “study.”

As to when this practice stopped, my recollection is that we certainly did it after the 2011 election — that was the time frame when I was here — and we did it after the 2015 election. Then we did not do it for the 2019 election or 2021 election. I brought that up many times over the course of this committee — it has been one of my frequent topics — saying that we should do it. We have not done it. Now, we have had another election, and it is important to do it relatively soon so we are not in the situation where it is so long ago that it is not as relevant.

**Senator Simons:** At a time when there are right-of-centre disinformation campaigns trying to convince people in general that elections are not free and fair, it would be good to put it on the record that, hiccups and bumps notwithstanding, we have some of the most secure election protocols in the world.

I would endorse the idea of having the Chief Electoral Officer come and testify. I just do not think that it needs to be a whole deal. We do not want to do an investigation into foreign interference; that is being done in other quarters.

seule fois. J'ai été surprise d'apprendre que c'était autrefois la pratique officielle. Je ne sais pas si la sénatrice Batters peut nous dire quand cette pratique a cessé, car elle semble avoir une certaine valeur.

Je ne sais pas si cela justifie une étude en bonne et due forme, mais un rapport du directeur général des élections serait peut-être utile, compte tenu de toutes les questions dont nous avons discuté, notamment concernant la longueur des bulletins de vote et l'intimidation des électeurs dans les bureaux de scrutin. Nous avons vu ce qui s'est passé dans la démocratie au sud de notre pays. Un rappel à l'ordre de notre directeur général des élections serait une bonne chose. Je ne sais toutefois pas si une étude complète est nécessaire; cela pourrait peut-être se limiter à un après-midi de témoignages.

**La sénatrice Batters :** On parle d'une étude, mais elle ne serait pas forcément très exhaustive. Par le passé, il est arrivé que les choses s'éternisent parce que des informations préoccupantes ont été communiquées relativement à l'ingérence étrangère. C'est ce qui a alors incité notre comité à approfondir son étude.

Cependant, il est également arrivé que nous ne tenions qu'une ou deux réunions, principalement avec le directeur général des élections et le commissaire aux élections du Canada, qui sont chargés de traiter les infractions et les enquêtes liées à la Loi électorale.

Donc, il pourrait effectivement s'agir d'une seule réunion pour voir comment les choses se passent. Il n'est pas nécessaire que ce soit une étude à proprement parler.

Quant à savoir quand cette pratique a cessé, je me souviens que nous l'avons certainement fait après les élections de 2011 — c'était à l'époque où je suis arrivée ici — ainsi qu'après les élections de 2015. Ensuite, nous ne l'avons pas fait pour les élections de 2019 ni pour celles de 2021. J'ai soulevé cette question à plusieurs reprises au cours des travaux du comité — c'est l'un de mes sujets de prédilection — en disant que nous devrions le faire. Nous ne l'avons plus fait. Nous venons de vivre un autre scrutin, et il est important que nous menions cet exercice sans tarder pour éviter qu'il en vienne à perdre tout son sens étant donné tout le temps écoulé depuis les élections.

**La sénatrice Simons :** À l'heure où des campagnes de désinformation de centre-droite tentent de convaincre l'opinion publique que les élections ne sont ni libres ni équitables, il serait bon de rappeler que, malgré quelques accrocs et difficultés, nous disposons de protocoles électoraux parmi les plus sûrs au monde.

Je souscris à l'idée de convoquer le directeur général des élections pour qu'il témoigne devant nous. Je ne pense simplement pas que nous devrions en faire toute une affaire. Nous ne voulons pas mener une enquête sur l'ingérence étrangère; d'autres instances s'en chargent d'ores et déjà.

**The Chair:** As a point of clarification, we are talking about special studies, which require us to go to the Senate as a whole to obtain authority to proceed.

[*Translation*]

**Senator Miville-Dechêne:** Very briefly, I would just like to echo what Senator Clement and Senator Simons said.

I believe that the issue of elections falls squarely within the Senate's mandate. There is no reason why we cannot study elections because we are not elected. The House of Commons has a lot of work to do. A brief study would be very interesting.

[*English*]

**The Chair:** Are there any other comments on this?

**Senator Prosper:** Briefly, I see value in delving into this subject.

**The Chair:** We will move to the next study proposed, which is the review of Bill C-83, with respect to solitary confinement in federal prisons. It is closely connected to Bill S-205.

**Senator Pate:** I do not know — maybe it was just me — but I have received a number of requests over the summer and past year from groups wanting to see a review of Bill C-83.

The review was due in 2024, so it is over a year overdue. I saw Senator Dhillon's list — thanks to the Library of Parliament for producing that. I'm not averse to us doing other reviews, as well, but this was one we were requested to look at. It is one to which the Senate made amendments that the government rejected, and a part of that rejection was this notion that we do a five-year review. We now have a situation where there is virtually no oversight by the government of what has happened with Bill C-83, now that the ministerial advisory committee is done.

I don't think it needs to be a long piece. In fact, as I have said to Senator Dhillon, I would support the others as well. We can just basically have the folks come and report what they've done and where they are going from here.

**Senator Simons:** I have to admit, I shouldn't be this naive after seven years in the Senate, but I was duly shocked when I saw the list that Senator Dhillon and the Library of Parliament prepared for us. What is the point of putting in the legislation that there must be a review in five years if we don't do the review?

**Le président :** À titre de précision, nous parlons d'études spéciales, ce qui nous oblige à nous adresser à l'ensemble du Sénat pour obtenir l'autorisation de procéder.

[*Français*]

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Très rapidement, j'aimerais juste me rallier à ce que les sénatrices Clement et Simons ont dit.

Je pense que la question électorale est tout à fait dans le mandat du Sénat. Il n'y a aucune raison que nous ne puissions pas étudier des élections parce que nous sommes des non-élus. La Chambre des communes a beaucoup de travail à faire. Une courte étude serait fort intéressante.

[*Traduction*]

**Le président :** Y a-t-il d'autres observations sur ce point?

**Le sénateur Prosper :** Brièvement, je pense qu'il est utile d'approfondir ce sujet.

**Le président :** Nous allons passer à la prochaine étude proposée, soit l'examen du projet de loi C-83 concernant l'isolement cellulaire dans les pénitenciers fédéraux. C'est étroitement lié au projet de loi S-205.

**La sénatrice Pate :** Je ne sais pas si je suis la seule à avoir été sollicitée, mais j'ai reçu un certain nombre de demandes au cours de l'été et tout au long de l'année dernière de la part de groupes voulant que le projet de loi C-83 fasse l'objet d'un examen.

L'examen devait avoir lieu en 2024, ce qui signifie qu'il a plus d'un an de retard. J'ai vu la liste du sénateur Dhillon — et je remercie la Bibliothèque du Parlement de l'avoir produite. Je ne m'oppose pas à ce que nous entreprenions d'autres examens également, mais c'est ce projet de loi qu'on nous a demandé d'examiner. Le Sénat y a apporté des amendements que le gouvernement a rejetés, notamment l'idée d'un examen quinquennal. Nous nous retrouvons maintenant dans une situation où le gouvernement ne s'intéresse pratiquement plus au sort du projet de loi C-83, maintenant que le comité consultatif ministériel a terminé son travail.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de procéder à une longue étude. En fait, comme je l'ai dit au sénateur Dhillon, j'appuierais aussi les autres examens. Nous pouvons simplement demander aux gens de venir nous dire ce qu'ils ont fait et ce qu'ils comptent faire à partir de maintenant.

**La sénatrice Simons :** Je dois admettre que je ne devrais pas être aussi naïve après sept ans au Sénat, mais j'ai été vraiment choquée en voyant la liste que le sénateur Dhillon et la Bibliothèque du Parlement ont préparée pour nous. À quoi sert-il d'exiger un examen quinquennal aux termes de la loi si nous ne le faisons même pas?

I'm sure Senator Batters has the history of this, as the senior member of this committee, but it seems to me that if it says that the Senate should review it after five years, and we haven't reviewed it in ten years, maybe that should be a priority.

**Senator Batters:** I was also shocked, actually, and when I initially saw the list, I assumed that it had to be the government who initiated these types of studies, and there are some like that. But this list — and I had it confirmed three times — that Senator Dhillon proposed, which is very helpful and welcome, is a list that our committee can initiate our own studies on.

I'm sure part of the situation has been that we've so rarely had time to do any kind of study at this committee, because we've been inundated with not only government bills but many private member's bills and senator's public bills, so we've been inundated with legislation and not had time for studies.

This is a valuable exercise, and I support this one about Bill C-83, especially if it can be done in quite a short, special study. That could be very valuable.

**Senator Pate:** Sadly, I wasn't surprised to see that. When the Corrections and Conditional Release Act was brought in, it was one of the first ones I saw with a five-year review, and it took us almost five years to get the five-year review, advocating from outside. That's when we learned that they aren't initiated by the government but have to be initiated by either the House or a Senate committee.

**Senator K. Wells:** First, I certainly support the proposal from Senator Pate, as it is my understanding as well. The issue of confinement disproportionately impacts trans people who are incarcerated, and it would be good to hear from those experiences. Like Senator Pate, I've received many emails, questions and concerns on that particular issue.

On the broader issue related to Senator Dhillon's proposal, if these reviews are within our mandate, they should definitely be incorporated into a longer-term work plan.

Being new to the committee as well, it definitely surprised me, but we also have a responsibility to start with these reviews before we take on other studies if they're so overdue and there's an expectation that this work would fall to this particular committee, should they choose to do it.

Je suis sûre que la sénatrice Batters connaît l'historique de ce dossier, en tant que membre chevronnée de notre comité, mais il me semble que si l'on dit que le Sénat devrait l'examiner après 5 ans, et que nous ne l'avons pas fait en 10 ans, cela devrait probablement être une priorité.

**La sénatrice Batters :** J'ai moi aussi été choquée, à vrai dire, et lorsque j'ai vu la liste pour la première fois, j'ai supposé que c'était forcément des études lancées par le gouvernement, et il y en a quelques-unes de ce genre. Or, la liste proposée par le sénateur Dhillon — et je l'ai fait confirmer à trois reprises — est une liste très utile et fort bien accueillie, car notre comité peut s'y appuyer pour entreprendre ses propres études.

Je suis certaine qu'une partie de la situation tient au fait que nous avons rarement eu le temps de mener une étude quelconque au sein de notre comité, parce que nous avons été submergés non seulement de projets de loi du gouvernement, mais aussi de nombreux projets de loi d'initiative parlementaire et de projets de loi d'intérêt public émanant des sénateurs. Nous avons donc été inondés de mesures législatives, et nous n'avons pas eu le temps de mener des études.

C'est un exercice valable, et j'appuie cet examen du projet de loi C-83, surtout si cela peut se faire dans le cadre d'une étude spéciale assez courte. Cela pourrait s'avérer très utile.

**La sénatrice Pate :** Pour ma part, je n'ai malheureusement pas été surprise de voir ce résultat. Lorsque la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition a été adoptée, c'était, à ma connaissance, l'une des premières mesures législatives à exiger un examen quinquennal, et il nous a fallu près de cinq ans pour y inscrire cette exigence, grâce aux pressions d'intervenants externes. C'est à ce moment-là que nous avons appris que ces examens ne sont pas lancés par le gouvernement, mais bien par un comité de la Chambre ou du Sénat.

**Le sénateur K. Wells :** Tout d'abord, j'appuie certainement la proposition de la sénatrice Pate, car je suis du même avis. La question de l'isolement cellulaire a une incidence disproportionnée sur les personnes transgenres incarcérées, et il serait bon d'entendre parler de leurs expériences. À l'instar de la sénatrice Pate, j'ai reçu de nombreux courriels, questions et préoccupations à ce sujet.

En ce qui a trait à la question plus générale soulevée par la proposition du sénateur Dhillon, si ces examens relèvent de notre mandat, ils devraient certainement être intégrés à un plan de travail à plus long terme.

Comme je suis également nouveau au comité, j'ai certainement été surpris d'apprendre cela, mais nous avons également la responsabilité de commencer par ces examens avant d'entreprendre d'autres études, sachant qu'ils auraient dû être faits depuis longtemps et que ce travail incomberait à notre comité, si telle est la décision.

**The Chair:** Are there any other comments on that?

**Senator Prosper:** I would echo what Senator Wells just mentioned. This one should be at the top, given that it should have been done. It's there in the statute, and, obviously, it hasn't been completed.

**Senator Clement:** I want to be on the record as agreeing with those last comments from Senator Prosper.

**The Chair:** Then we'll move to Senator Dhillon's proposal on statutory reviews.

**Senator Tannas:** There are eight that need to be done. What if we said that we're going to do two days on every one? That would be 16 sitting days, and we'd have it all done.

Why wouldn't we also let the House of Commons Standing Committee on Justice and Legal Affairs know what we're intending in case they want to pick off one or two and lighten our load?

We could do something where we can have a small interim report and also fulfill the obligation to review but not get dragged down a rabbit hole. I worry that, for each one of these, potentially we could wind up in a lengthy discussion. Is that a way to deal with it, where we just say that we're going to do it in two meetings, so we had better obtain really good witnesses that will stick to exactly what it is and the intention of the review? We could obtain that testimony, regurgitate it, and it's done.

We should treat this like legislation. This is legislation, so arguably it has the same priority as other pieces of legislation.

**Senator Saint-Germain:** It is our responsibility to initiate the review; I have it there. I am on the first one, the Corrections and Conditional Release Act and another Act:

At the start of the fifth year after the day on which this section comes into force, a comprehensive review of the provisions enacted by this Act must be undertaken by the committee of the Senate, of the House of Commons or of both Houses of Parliament that may be designated or established for that purpose.

It's not up to the government; it's up to this chamber or both chambers of this Parliament.

Unfortunately, given the number of non-government bills that we have, we cannot give priority to these reviews that are so important, but it is our responsibility to initiate.

**Le président :** Y a-t-il d'autres observations à ce sujet?

**Le sénateur Prosper :** Je me fais l'écho de ce que le sénateur Wells vient de mentionner. Cet examen devrait être en tête de liste, puisqu'il aurait déjà dû être fait. C'est prévu dans la loi et, de toute évidence, le travail n'a pas été accompli.

**La sénatrice Clement :** Je tiens à dire, aux fins du compte rendu, que j'adhère aux dernières observations du sénateur Prosper.

**Le président :** Passons alors à la proposition du sénateur Dhillon sur les examens législatifs.

**Le sénateur Tannas :** Il y en a huit qui doivent être effectués. Et si nous disions que nous allons consacrer deux jours à chacun d'eux? Cela ferait 16 jours de séance, et le tout serait terminé.

Pourquoi aussi ne pas informer le Comité permanent de la justice et des affaires juridiques de la Chambre des communes de nos intentions, au cas où il voudrait prendre en charge un ou deux examens pour alléger notre charge de travail?

Nous pourrions produire un petit rapport provisoire et nous acquitter de l'obligation d'examen, sans nous laisser entraîner dans des débats interminables. Je crains que chacun de ces examens entraîne de très longues discussions. Si nous disions simplement que nous allons y consacrer deux réunions, ne serait-ce pas là une façon de procéder? Nous aurions ainsi intérêt à trouver de très bons témoins qui s'en tiendraient strictement à l'objet et à l'intention de l'examen. Nous pourrions obtenir ces témoignages, les synthétiser, et le tour serait joué.

Nous devrions traiter cela comme un projet de loi. Il s'agit de mesures législatives, ce qui signifie qu'elles ont la même priorité que d'autres textes législatifs.

**La sénatrice Saint-Germain :** Il est de notre responsabilité de lancer l'examen; j'ai le libellé ici. Je me reporte au premier point, qui concerne la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et une autre loi :

Au début de la cinquième année suivant la date d'entrée en vigueur du présent article, un examen approfondi des dispositions édictées par la présente loi doit être fait par un comité soit du Sénat, soit de la Chambre des communes, soit mixte, constitué ou désigné à cette fin.

Cela ne relève pas du gouvernement, mais du Sénat ou des deux Chambres du Parlement.

Malheureusement, compte tenu du nombre de projets de loi non gouvernementaux dont nous sommes saisis, nous ne pouvons pas accorder la priorité à ces examens qui sont si importants, mais il nous incombe de les entreprendre.

**Senator K. Wells:** I would certainly support what Senator Tannas has stated on tightly focused reviews. I'm not sure, but maybe our committees can make as much use of the opportunity to submit written statements and testimony as well and strongly encouraging that, and then refining — even from receiving that written testimony — whom we want to call for further clarification as well.

There are different ways that we could approach the tightening of, and working our way through, these statutory requirements.

[*Translation*]

**Senator Oudar:** I agree with everything that has been discussed here. We have this responsibility.

However, I am surprised, because there are precedents in Quebec legislation. I have spent a large part of my life working on legislation, and we call it a five-year report. However, this is not the responsibility of parliamentarians or the National Assembly. I am surprised by the way the wording is drafted, because it places a great responsibility on the shoulders of the Senate. It is up to the government to present its five-year report, to say what has happened, whether there have been several offences, or whatever the case may be, and to provide the data, statistics, figures and complaints. However, we do not have this information.

For the future, we will see what happens with the bills that will be examined. However, I am going to suggest wording that will be consistent with the body of legislation that I am familiar with in Quebec. I suggest that now that it has been drafted, it should be applied.

For each of the topics, perhaps you should first ask the government to submit a report to you, and then you can make recommendations on what worked and what didn't. We could have a list of pre-written questions that would be sent in each case to the relevant minister. Civil servants would then come and produce a written report.

In Quebec, this report is public. It is submitted to parliamentarians who question and suggest, based on facts, statistics and the report, whether there should be recommendations in the law thereafter.

I think one solution would be for the clerk or the committee to call on each of the departments, proposing four or five key questions that would allow us to have a more serious or justified examination of the facts that will be submitted to us. I don't know what you think. I submit the proposal for discussion.

**Le sénateur K. Wells :** J'appuie certes l'idée de mener des examens très ciblés, comme l'a proposé le sénateur Tannas. Je ne suis pas sûr, mais nos comités peuvent sans doute tirer parti de la possibilité de demander des déclarations et des témoignages par écrit en encourageant fortement les témoins à procéder de la sorte. Nous pourrions ensuite déterminer — même en recevant des témoignages écrits — les personnes que nous voulons inviter à comparaître pour leur demander d'autres précisions.

Il y a différentes façons de composer avec ces délais et ces exigences législatives.

[*Français*]

**La sénatrice Oudar :** Je suis d'accord avec tout ce qui a été discuté ici. On a cette responsabilité.

Par contre, je suis étonnée, car dans la législation québécoise, on a des précédents. J'ai fait de la législation une grande partie de ma vie, et on appelle cela un rapport quinquennal. Cependant, ce n'est pas la responsabilité des parlementaires ou de l'Assemblée nationale. Je suis surprise de la manière dont le libellé est rédigé, parce que le Sénat a ainsi une grande responsabilité sur les épaules. C'est au gouvernement de venir présenter son rapport quinquennal, de dire ce qui s'est passé, s'il y a eu plusieurs infractions, ou peu importe de quoi il s'agit, et de donner les données, les statistiques, les chiffres, les plaintes. Or, on n'a pas ces informations.

Pour l'avenir, on verra dans les lois qui seront examinées. Cependant, je vais suggérer un libellé qui va se coller au corpus législatif que je connais au Québec. Je suggère que maintenant que c'est rédigé, il faut l'appliquer.

Pour chacun des sujets, il faudrait peut-être d'abord demander au gouvernement de vous soumettre un rapport, et par la suite, vous ferez des recommandations sur ce qui a fonctionné ou non. On pourrait avoir une liste de questions préécrites qui serait envoyée dans chacun des cas à chaque ministre responsable. Par la suite, des fonctionnaires viendront, et ils produiront un rapport écrit.

Au Québec, ce rapport est public. Il est déposé devant les parlementaires qui questionnent et qui suggèrent, sur la base des faits, des statistiques et du rapport, s'il doit y avoir des recommandations dans la loi par la suite.

Je pense qu'une solution serait que le greffier ou le comité interpelle chacun des ministères en proposant quatre ou cinq questions clés qui nous permettraient d'avoir un examen qui serait plus sérieux ou justifié sur des faits qui nous seront soumis. Je ne sais pas ce que vous en pensez. Je soumets la proposition à la discussion.

[English]

**Senator Clement:** This is a conversation that should continue. What a great Library of Parliament report. Thank you, and thanks to Senator Dhillon for taking that on and ensuring we're looking at this. Thank you, Senator Pate, for reminding us of our responsibility in your request to have us look at Bill C-83.

I agree with the comments made by Senators Wells and Oudar. The conversation needs to continue so we can get a handle on it. Thank you, Senator Tannas.

We're going to need an approach. This is the committee that is the most buffeted by a legislative agenda. We're not feeling it now, and we're feeling kind of loose, but tick tock. That's ending soon, but this conversation needs to continue so that we can put on our "big-person pants" and say that we have an organized approach to this particular responsibility.

**Senator Tannas:** We should take a lesson from this too. These reviews have been handed out recently as consolation prizes for not getting amendments. It does exist; there are statutory reviews done by government. The Bank Act comes to mind. In such cases, the government puts all the machinery behind it. So we should look askance at these and note that we've lost. Do we really need to beat ourselves over the head five years later on this? If we do, then we should put more teeth into those amendments so that maybe it's the House of Commons that has to do the review or whatever.

There's another lesson here that we shouldn't lose sight of, and this committee, with all of us, should be on the lookout.

**Senator Prosper:** I agree with Senators Oudar and Clement with respect to trying to figure out a system or an approach that aligns with the basic mechanics of a statutory review, while keeping in mind what Senator Tannas mentioned — that when we get engaged, there's some work previously done. There's a product coming toward us, so we can be more focused and deliberate in our discussions. I'm presuming that is going to be the review of record, isn't it? So we need to be conscious about the machinery and how it's typically undertaken — certainly, notice, questions and being cognizant of that process.

**Senator Batters:** I have one more comment about this. Yes, thank you, Senator Tannas, for bringing up how often these reviews are ordered.

[Traduction]

**La sénatrice Clement :** C'est une discussion qui mérite de se poursuivre. La Bibliothèque du Parlement a vraiment produit un excellent rapport. Merci à toute l'équipe, et merci aussi au sénateur Dhillon d'avoir pris cette initiative pour faire en sorte que nous nous penchions sur cette question. Merci, sénatrice Pate, de nous avoir rappelé notre responsabilité en nous demandant d'examiner le projet de loi C-83.

Je souscris aux propos des sénateurs Wells et Oudar. La conversation doit se poursuivre pour que nous puissions mieux cerner la situation. Merci aussi à vous, sénateur Tannas.

Nous aurons besoin d'une approche. Notre comité est celui qui est le plus soumis aux contraintes du programme législatif. Nous ne le ressentons pas en ce moment, et nous avons l'impression d'avoir une certaine marge de manœuvre, mais le temps presse. Cela ne durera pas, mais cette discussion doit se poursuivre afin que nous puissions nous montrer à la hauteur en adoptant une approche bien organisée pour assumer cette responsabilité.

**Le sénateur Tannas :** Nous devrions aussi en tirer une leçon. Ces examens nous ont été envoyés récemment en guise de prix de consolation pour compenser le rejet des amendements. Oui, il y a bel et bien des examens législatifs effectués par le gouvernement. Je pense notamment à la Loi sur les banques. Dans pareils cas, le gouvernement mobilise toute la machinerie. Nous devrions donc accueillir avec réserve ces examens et reconnaître notre défaite. Avons-nous vraiment besoin de nous infliger ce travail cinq ans plus tard? Si oui, alors nous devrions donner plus de mordant à ces amendements, de sorte que ce soit peut-être la Chambre des communes qui s'en occupe, entre autres.

Voilà donc une autre leçon à ne pas perdre de vue, et c'est pourquoi nous devons tous, en tant que membres du comité, rester vigilants.

**Le sénateur Prosper :** Je suis d'accord avec les sénatrices Oudar et Clement pour ce qui est d'essayer de trouver un système ou une approche qui s'aligne sur la mécanique de base d'un examen législatif, tout en gardant à l'esprit ce que le sénateur Tannas a mentionné : en effet, quand on nous demande de prendre le relais, une partie du travail est déjà réalisée. On nous transmet une documentation, ce qui nous permet d'avoir des discussions plus ciblées et plus réfléchies. Je suppose qu'il faudra passer en revue le compte rendu, n'est-ce pas? Nous devons donc être conscients des rouages et des modalités générales de la mise en œuvre, notamment en demandant des avis, en posant des questions et en tenant compte du processus.

**La sénatrice Batters :** J'ai une autre observation à faire à ce sujet. Oui, je vous remercie, sénateur Tannas, d'avoir évoqué la fréquence à laquelle ces examens sont ordonnés.

Let's also remember that there are a number of these reviews that are actually supposed to be government-initiated. Maybe the reason we're so surprised about these is because we thought there were more of them that were government-initiated, but that doesn't excuse the fact that there are many of them currently outstanding, and have been for many years, that are actually government-initiated. They don't seem to be doing anything on them, either, because we haven't seen them here, and we haven't seen anyone respond to us, prompting us to get this review going and asking us whether our committee can handle this.

**The Chair:** Are there any further comments?

How do you want to handle this? Do you want the steering committee to consider all of the comments and then come back with some action? Do you want to do a poll of the studies proposed?

**Senator Tannas:** Having heard all of us, I'd be comfortable having steering come back with an order of priority on these.

**The Chair:** Do you mean a suggested order and then confirmation by the committee? Does that sound reasonable, everyone?

**Senator Clement:** Yes, then we can debate a work plan.

**The Chair:** All right. I see there is nothing else to raise right now.

(The committee adjourned.)

N'oublions pas non plus que certains d'entre eux sont censés être lancés par le gouvernement. La raison pour laquelle nous sommes si surpris, c'est peut-être parce que nous pensions qu'un plus grand nombre d'entre eux seraient entrepris par le gouvernement, mais cela n'excuse pas le nombre élevé d'examens qui sont en suspens depuis longtemps et qui relèvent en fait de l'initiative du gouvernement. L'exécutif ne semble rien faire non plus à cet égard, car nous n'avons reçu aucun représentant du gouvernement qui puisse répondre à nos questions. C'est ce qui nous a incités à lancer cet examen et à voir si notre comité peut s'en occuper.

**Le président :** Y a-t-il d'autres observations?

Comment voulez-vous procéder? Voulez-vous que le comité directeur examine toutes les observations et qu'il nous propose ensuite un plan d'action? Voulez-vous faire un sondage sur les études proposées?

**Le sénateur Tannas :** Après avoir entendu tout le monde, je serais à l'aise de demander au comité directeur de nous présenter un ordre de priorité pour la tenue de ces examens.

**Le président :** Voulez-vous dire un ordre de priorité proposé, que le comité devra ensuite confirmer? Cela vous semble-t-il raisonnable, chers collègues?

**La sénatrice Clement :** Oui, nous pourrons alors débattre d'un plan de travail.

**Le président :** Très bien. Je vois qu'il n'y a rien d'autre à soulever pour l'instant.

(La séance est levée.)

---